

Chômeurs, Précaires,

**Les agences d'intérim, les sous-traitants
et Les operateurs privés de placement**

Vous mangent la laine sur le dos !



Le sauvetage de la noyade du Pôle emploi sera donc réalisé grâce à la sous-traitance confiée à des opérateurs privés. Le gouvernement profite de la crise pour réaliser un vieux rêve du MEDEF : Casser le service public de l'emploi en ouvrant les portes durablement à l'intérim pour la gestion des demandeurs d'emploi. Actuellement cela concerne 350 000 D.E pour un cout 4 à 5 fois plus chère que le public. D'ailleurs c'est avec l'argent de la convention d'assurance chômage que ceux-ci seront rétribués. Chômeurs, ces gens là vivent donc en parasites sur votre dos.

Ainsi l'intérim est devenu un métier de placement. Certes, Mais qui nous rappellera que les entreprises d'intérim ont été les principales organisatrices de la précarité des salariés, et de la baisse chronique des revenus ? Qui osera dire aussi qu'elles ont été financées dès 1970 par l'argent de l'extrême droite et de la droite extrême (celle de Sarkozy)* ? L'intérim a donc explosé en France, pendant que dans le même temps on détruisait des pans entiers de la législation du travail et des acquis sociaux. Le « surcroît exceptionnel d'activité » qui dure parfois plusieurs années, en est le principal prétexte.

En 2005, le chiffre d'affaire de l'intérim en France (toutes enseignes confondues) a atteint 19 milliards d'euros autant que le Japon, qui compte 130 millions d'habitants. Ce qui réalise 10 % du chiffre d'affaire mondial. Non, seulement ces gens là s'enrichissent scandaleusement mais en plus ils continuent à s'étendre en profitant de l'argent qui doit revenir à l'indemnisation des demandeurs d'emploi. Il est nécessaire ici de rappeler que depuis 12 ans, convention d'assurance chômage après convention d'assurance chômage, tous les reculs de droits à indemnisation sont validés les uns après les autres pendant que dans le même temps on redirige cet argent vers ces structures privées.

Les marchés qui viennent d'être attribués sont de l'ordre de 100 000 000 d'euros en 2009. cela représente l'équivalent des salaires (et cotisations) de 8 000 conseillers de Pôle Emploi. Dommage que le service public de l'emploi, aujourd'hui saturé par l'augmentation du chômage, n'en profite pas mais il vrai que depuis le dernier rapport de l'Igas celui-ci se dit suffisamment approvisionné en trésorerie.

LA VERITE / C'EST UN BON COUP A FAIRE POUR LES ENTREPRISES D'INTERIM

Le 2 février 2009, les 3 leaders français (et mondiaux) de l'intérim, Manpower, Adecco-Adia et Vedior bis se sont vus infliger des amendes très lourdes par l'Autorité de la Concurrence. 42 000 000 E pour Manpower, 34 200 000 E pour Adecco-Adia et 18 200 000 pour Randstat. Au total 94 400 000 E, aux motifs d'ententes illicites et pratiques abusives d'ampleur nationale, au détriment de nombreuses entreprises « grands comptes ». La décision n° 09-D-05 (cf. <http://autorite.de.la.concurrence.fr>) parle de « renchérissement du coût du travail », de « transferts de profits » illégitimes, et « confiscation d'une partie de l'effort public entrepris pour réduire le chômage ».

Les mêmes entreprises avaient déjà été condamnées en 1997 pour raisons similaires. L'Autorité de la concurrence a qualifié cette récidive de circonstance aggravante.

Comment aider ces géants de l'intérim, délinquants économiques graves, à surmonter cette douloureuse épreuve ? C'est tout simple : on leur garde toute notre confiance, et on leur assure un nouveau chiffre d'affaire couvrant 80 % de leurs amendes. C'est là un noble exemple de Revenu de Solidarité Active. Quasiment du Travail d'Intérêt Général !

* Voir « génération occident » Frédérique Charprier